

Délibération : N°2024-03-14 : 02

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le jeudi 14 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX :

Point à l'ordre du jour : • Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2023.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	26
Membres présents :	18
Dont membres ayant voix délibérative :	15
Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	13

Considérant le compte rendu de la séance du conseil d'administration du 6 décembre 2023 en annexe,

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 décembre 2023 en annexe.

Le résultat du vote est le suivant :
Membres présents ou représentés : 18

Pour : 18 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

le procès-verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2023 avec 18 voix pour, sous réserve de la modification demandée par un membre du conseil d'administration de la liste « Pour une représentativité solidaire et constructive ».

Fait à Montpellier, le 14 mars 2024
Le président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

